

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS
Séance 05 octobre 2021 à 19h00 – Salle des fêtes

Présents : Mesdames ALVAREZ-NAVARRO Cécile, CUCCIOLILLO Véronique, FAURE Valérie, MOREIRA Adeline.

Messieurs CHENEAU Didier, GIRAUD Marc, JULLIEN Florent, TERMOZ Nicolas

Absents / excusés : AMIOT Anthony, BOUGHOUCHE Nadia, FONSECA Victor, PROSEC Michel, RODRIGUEZ Philippe , WIART Claude

Validation du compte-rendu de la séance du 07 septembre 2021

1 / Introduction et rappel du fonctionnement du conseil municipal

Il est rappelé que les réunions du Conseil ne doit pas être un lieu pour les débats politiques sans lien avec la gestion communale. Si l'approfondissement des sujets abordés en conseil municipal n'est pas suffisant pour les élus, ces derniers sont les bienvenus en bureau municipal le mardi pour développer les questions.

2 / Convention de partenariat avec la smvic pour le financement des accueils de loisirs périscolaires les mercredis

Des précisions ont été reçues de la part de la smvic, mais nous n'avons pas tous les éléments nécessaires pour statuer. A titre indicatif un montant d'heure/enfant a été calculé en 2020 pour le service accueil de Vinay (3.30€), mais à ce stade la smvic ne peut pas nous fournir le coût prévisionnel de la participation.

La réunion du SSI a du être annulée dernièrement. Discussion à revoir avec les partenaires.

3 / Location du gîte, tarif spécial à la nuitée

M. le Maire explique que certaines demandes de location du Gîte impliquent l'instauration d'un tarif spécial à la nuitée.

Pour ces demandes particulières, il est proposé d'instaurer une fourchette de tarif à la nuitée. Un tarif compris entre 18€ et 30€ par nuit pourrait être appliqué selon les cas.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

Valide ce tarif à la nuitée pouvant être compris entre 18€ et 30€ et autorise le Maire à appliquer un tarif compris dans cet intervalle et à signer les contrats correspondants

4 / Départ de Marie-Lou Durand, gestionnaire locative pour le Gîte

Marie-Lou souhaite stopper son activité du gîte. Le préavis est de 6 mois. Un recrutement va être fait. Aujourd'hui il est difficile d'être à l'équilibre financier compte tenu des périodes creuses liées au covid.

5 / Bar- restaurant La Regalade

Le bar serait fermé, la commune attend des nouvelles de la part de la gérante, et se renseigne pour connaître le prix du fonds de commerce et de la licence IV.

6 / Indemnité d'élus

Suite à la mise en place de la DSN (Déclaration sociale nominative) au 1^{er} janvier 2022, il conviendra de modifier le versement des indemnités élus.

Il se fera tous les mois au lieu d'une fois par trimestre.

La délibération doit modifier l'initiale, l'assemblée valide à l'unanimité.

7 / Fêtes, cérémonies et CCAS

-Le 11 novembre : La clique sera présente. Un mot sera distribué dans le cahier des enfants.

- La réception se fera dans la salle des fêtes. Nous attendons les directives du préfet pour l'organisation.

-Samedi 18 décembre 2021 : Une animation de Noël est prévu par le ccas (14h/17h) et repas des employés communaux le soir.

-Une rencontre aura lieu avec des personnes du club de l'amitié et les enfants de l'école maternelle pour faire des cartes de Noël (durant la semaine avant Noël), et au printemps des plantations.

Valérie Faure prendra contact avec le club et l'école pour organiser ces temps de rencontre intergénérationnelle.

-Petra (élève du lycée Bellevue) effectue un stage en mairie et agence postale. Elle sera présente le dimanche 17 octobre pour une vente gâteaux et collecte de denrées pour les restos du cœur.

8 / Départ de Jordan, Service technique

Jordan a annoncé sa démission pour reprendre une ferme avec sa compagne. Un recrutement est en cours. Il est actuellement en arrêt maladie.

9 / Divers

Salle des fêtes de St-Gervais -parking : une étude acoustique est demandée par Mr CHABERT. Il sera vérifié si une étude a déjà été faite ou pas. Les portes de la salle des fêtes claquent souvent, afin de réduire le bruit, elles seront huilées régulièrement.

Revoir l'éclairage public sur la commune : il est proposé de recueillir la parole des habitants sur ce sujet.

Question sur les eaux usées : la commune ne prend pas en compte le financement quand l'habitation est en assainissement individuel.

10 / Sécurité et Stationnement

Proposition de faire des ateliers entre élus sur ce sujet et de travailler un mardi soir en bureau municipal. Il sera étudié la sécurité depuis le pont jusqu'à la nationale puis jusqu'à l'école, car beaucoup de plaintes sont faites sur la vitesse. La question des modes doux de déplacements sera également étudiée. La réflexion doit être globale.

Des interventions peuvent être demandées par la gendarmerie. Il est rappelé qu'il s'agit d'une route départementale, tout n'est pas envisageable. La Commune devra définir des priorités.

Un courrier peut être fait aux habitants avec un plan pour le stationnement et pour sensibiliser chacun.

Il sera aussi intéressant d'organiser les liaisons avec la voie verte.

Pour lever des moyens financiers et revoir les plans de circulations, il faudra prendre contact avec le Département.

11 / Point sur les commissions

Un mail a été envoyé avec le détail.